

AGENT TECHNIQUE DE RECEPTION ET DE VALORISATION DES DECHETS – RNCP 35234 -niveau

Date de parution au JO de l'arrêté : 15/10/2020 - Date d'effet de l'arrêté : 08/02/2022 - Date d'échéance d'enregistrement : 08/02/2027

Public

Tout public

Prérequis

Fin de troisième

Modalités d'accès

L'accès à nos formations peut être initiée par l'employeur, par les partenaires, par la personne...

Délais d'accès

Temps minimum d'un mois avant le début de l'action

Objectifs

Acquérir les compétences pédagogiques nécessaires pour occuper un emploi d'agent pour lequel le candidat possède des compétences avérées, pouvant être certifiées par un titre professionnel

Méthodes pédagogiques

- Analyse de pratiques
- Analyse de situations
- Analyse de documents
- Mise en situation
- Échanges entre pairs
- Réflexion
- Ressources documentaires et numériques

Modalités d'évaluation

Évaluation des acquis

- En cours de formation
- Évaluation périodes d'application pratique
- Bilan de la période en entreprise

Certification TP, CCP par délibération du jury

Enquête de satisfaction stagiaire.

Programme

Entrée en formation 16 h

Bloc de compétence 1 : Accueillir les usagers/clients sur un site d'apport volontaire de déchets (244 h)

- Contrôler l'accès des usagers/clients au site
- Contrôler et quantifier les apports entrant sur le site
- Gérer les relations avec les personnes liées à l'activité du site
- Contrôler et quantifier les apports entrant sur le site
- Veiller à sa propre sécurité et à celle des usagers/clients lors de leur présence sur le site

Bloc de compétence 2 : Réaliser des opérations d'exploitation sur un site d'apport volontaire de déchets (196 h)

- Assurer la gestion opérationnelle des conteneurs de collecte et des espaces de stockage en sécurité
- Assurer le stockage des déchets dangereux et contrôler leur enlèvement
- Garantir la sécurité du site conformément aux procédures et à la réglementation
- Réaliser des tâches administratives nécessaires à l'exploitation du site

Préparation à l'examen (14h)

Des qualifications partielles, sous forme de certificats de compétences professionnelles (CCP), peuvent être obtenues en suivant un ou plusieurs de ces blocs.

À partir de l'obtention d'un CCP, vous pouvez vous présenter aux autres CCP pour obtenir le titre professionnel dans la limite de la durée de validité du titre.

Vous pouvez également accéder à des formations complémentaires et/ou passerelles telles que valoriste, entretien et surveillance du tracé routier, lavage de citernes, entretien espaces naturels, revalorisation de produits industriels.

€ Selon devis

 6 à 10 pers.

 456 h

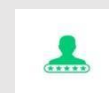
 En inter

 A définir

 [_contact@lscformation.fr](mailto:contact@lscformation.fr)



Accès possible aux personnes en situation d'handicap selon situation, nous consulter.



100% de stagiaires satisfaits
(Données année 2023)



100% de stagiaires amenés au titre professionnel (Données année 2023)



100% de réussite au titre professionnel (Données année 2023)



50 % d'accès à l'emploi dans les 6 mois (Données année 2023)